

Hospices cantonaux
Département universitaire de médecine
et de santé communautaires

Institut universitaire de médecine
sociale et préventive
Lausanne

ETUDE ROMANDE SUR LE JEU

(RESUME)

Une collaboration entre IUMSP et ISPA sur mandat
du Programme Intercantonal de Lutte contre la
Dépendance au Jeu (PILDJ)

*Sophie Arnaud, Sophie Inglin, Jeanne-Marie Chabloz, Jean-Pierre
Gervasoni, Luca Notari, Gerhard Gmel, Françoise Dubois-Arber*

RÉSUMÉ

En Suisse, l'offre en matière de jeu est très importante. Que ce soit pour les loteries ou les casinos, les revenus bruts des jeux (RBJ) ont augmenté considérablement au cours de ces dix dernières années. Une offre de prévention et de traitement s'est développée en Suisse romande et le nombre de joueurs qui consultent ne cesse d'augmenter. Toutefois, il n'en reste pas moins qu'il s'agit là d'une petite proportion des joueurs problématiques qui font appel aux services d'aide.

Le Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) vise en premier lieu à sensibiliser la population au problème du jeu excessif. Il prévoit pour cela, notamment, de faciliter l'accès à l'information et au traitement. Par ailleurs, il a aussi pour objectif de sensibiliser les professionnels, afin d'améliorer la détection et la prise en charge des joueurs pathologiques. Le PILDJ entend finalement centraliser les informations relatives aux actions menées dans les cantons afin d'améliorer l'échange d'expériences. La coordination de ce Programme a été confiée au Groupement romand d'études des addictions (GREA).

Le PILDJ comprend la mise sur pied de 4 modules parmi lesquels figure l'Etude romande sur le jeu. Ce rapport présente les résultats des volets couverts par l'Etude romande sur le jeu.

Les principaux résultats de l'Etude romande sur le jeu sont présentés de manière synthétique dans ce résumé.

Sur la base de l'enquête de population réalisée dans le cadre de ce mandat, nous avons pu observer que la majorité de l'échantillon a conscience de la dépendance que peut provoquer la pratique des jeux de hasard et d'argent, ainsi que de son importance en tant que problème social. Mais parallèlement la majorité s'adonne à cette pratique (56.8%) et pense que les gens en général s'y adonnent plus qu'auparavant. Plus de la moitié des personnes interrogées ont déjà entendu parler du jeu problématique (57.4%). Les joueurs sont davantage à connaître le phénomène que les non-joueurs (60.7% vs 53.1%). Plus d'une personne sur cinq (22.8%) connaît un joueur problématique ; les joueurs sont également plus nombreux à avoir une personne de leur entourage qui en souffre que les non-joueurs (25.1% vs 19.9%). Pour aider un joueur problématique, la majorité des personnes interrogées l'enverrait dans un centre spécialisé pour les dépendances (39.8%) et 31.7% l'adresserait à un psychologue ou à un psychiatre. Parmi les joueurs, la grande majorité joue uniquement aux jeux de loterie et aux paris (74.8% des joueurs), 12.8% jouent dans un casino ou à d'autres jeux et 10.1% ne jouent que dans des casinos. Les jeux de casinos sont perçus comme étant les plus dangereux, suivi du Tactilo, puis des jeux de loteries. D'après notre enquête, les principaux facteurs qui poussent à jouer sont liés aux caractéristiques structurelles des jeux. Tout d'abord la possibilité du gain d'argent (envie de gagner de l'argent, importance de la somme à gagner, rapidité du gain), puis la simplicité des règles et l'accès facile aux jeux. C'est seulement ensuite que sont mentionnés les facteurs liés aux caractéristiques individuelles. Les hommes et les jeunes semblent plus à risques car ils auraient moins conscience des dangers potentiels liés aux jeux, ils sont aussi plus nombreux à penser que les jeux sont des moyens de sociabiliser, ils pensent davantage pouvoir contrôler l'issue des jeux et attribuent moins d'importance au problème de la dépendance au jeu.

Malheureusement, les questions mesurant la prévalence du jeu ne sont pas identiques dans les deux vagues d'enquête suisse sur la santé. En effet, en 2002 il n'y avait que 21.0% de la population qui disait jouer régulièrement. La prévalence des personnes ayant demandé de l'aide était très basse (2.5%). En 2007, 62.3% de la population suisse affirment avoir déjà joué à des jeux de hasard et d'argent au cours de leur vie et parmi ceux-ci 69.8% ont joué durant les 12 derniers mois. Les données hospitalières montrent que le nombre de diagnostics posés pour un jeu dit pathologique ne semble pas croître avec les années et confirme les résultats obtenus dans le cadre des enquêtes de population.

Si nous comparons les données de l'enquête suisse sur la santé 2007 avec les données de notre enquête sur les représentations, différentes relations peuvent être faites. Les loteries demeurent la catégorie de jeux la plus prisée. Les loteries sont à l'origine de la majorité des problèmes rencontrés par les joueurs (ESS 2007) alors qu'au sein de notre enquête les loteries et paris sont considérés comme étant l'une des catégories les moins dangereuses en termes de dépendance. Pour la fréquence, les tendances sont les mêmes, à savoir que la majorité de la population joue moins de 41 fois par année. S'agissant du profil du joueur dit problématique, les constats suivants peuvent être faits. Les hommes et les jeunes semblent être plus à risque tant dans leurs pratiques que dans leurs représentations sur les jeux et le jeu problématique. En 2007, une majorité de femmes

s'adonnent aux loteries et paris, alors qu'elles sont moins nombreuses que les hommes à jouer aux jeux sur internet et aux jeux hors casinos. Les jeunes jouent davantage aux casinos et aux jeux hors casinos.

Dans les cantons, la situation relative à la prévention et la prise en charge a changé avec l'octroi du 0.5% du RBJ de la LoRo dévolu spécifiquement à la prévention. Tous les cantons ont fait le choix d'attribuer cette somme, du moins une partie, aux institutions qui œuvrent déjà dans le domaine, que ce soit pour les financer directement ou pour qu'elles mettent en place un programme/dispositif de prévention cantonal.

En termes d'utilisation des dispositifs, il faut noter que le nombre de patients pris en charge par les services disponibles est encore relativement faible et, de manière générale, il n'existe pas de données statistiques relevées systématiquement.

En ce qui concerne la prise en charge sociale, il s'agit essentiellement d'une intervention au niveau des dettes de la personne (services de désendettement mis en place dans la plupart des cantons). Dans les cantons, ce sont notamment les centres Caritas ou le Centre social protestant qui sont actifs dans ce domaine-là. En termes d'indicateurs, les services étatiques cantonaux n'ont pas de statistiques disponibles et ne relèvent pas le jeu pathologique comme une source d'indigence. En revanche, la plupart des Caritas ou CSP régionaux font partie d'une Association faîtière « Dette Conseils Suisse (DCS) », qui, depuis 2007, identifie dans son formulaire de demande d'ouverture de dossier « la dépendance au jeu » comme une des sources d'indigence possible.

En termes de recommandations et sur la base des informations disponibles dans le cadre de cette étude, il nous semble important de mettre sur pieds un système de récolte d'information en continu de type observatoire du jeu comportant une série d'indicateurs à finaliser. Pour ce faire il est nécessaire d'avoir recours à une harmonisation des outils de récolte des données, notamment dans le cadre des enquêtes de population. Les questions utilisées dans le cadre de l'ESS 2007 devraient être utilisées en 2012 avec certains ajustements.

La reconduction d'une enquête sur les représentations sociales du jeu nous semble aussi pertinente pour déterminer l'évolution de ces représentations avec l'évolution de l'offre en matière de jeu, ainsi qu'en fonction de l'évolution possible du cadre légal.

Les données disponibles au niveau cantonal sont encore très hétérogènes et ne sont pas facilement disponibles. Une plateforme internet centralisée pourrait faciliter cette mise en commun de l'information.

Dans le cadre du futur développement d'un monitoring national sur les dépendances, une partie des indicateurs proposés ci-dessus pourrait être intégré à ce monitoring.

Au vu de la faible proportion de personnes prises en charge, il faudrait développer des stratégies pour encourager les personnes ayant une problématique de jeu à consulter. Le programme inter-cantonal de lutte contre la dépendance au jeu de la CLASS pourrait faire l'objet d'une évaluation afin de pouvoir l'optimiser. De même, les efforts de prévention doivent encore être accrus. La population interrogée dans le cadre de cette étude semble favorable à une limitation de la publicité portant sur les jeux comme une des mesures préventives possible.